

Mercredi 24 avril 2024 à 18h30

Salle Guillaume de Nogaret

(Espace Pitot, Place du Professeur Mirouze, Montpellier)

Conférence publique organisée par



Rencontres Marx
explorer, confronter, agir

**Kanaky – Nouvelle Calédonie
Non au dégel du corps électoral
Poursuite du processus de décolonisation vers la pleine
souveraineté et indépendance**

Avec

Robert Wienie Xowïe, sénateur kanak

Groupe Communiste, Républicain, Citoyen, Écologiste – Kanaky (CRCE-K)

**Daniel Wea, président du
Mouvement des Jeunes Kanak en France (MJKF)**

François Roux, avocat du FLNKS

Extrait d'une tribune de François Roux, avocat du FLNKS dans les années 80, dans l'Humanité :

« Depuis 1986, la Nouvelle-Calédonie est inscrite sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser. Le comité spécial de décolonisation des Nations unies suit annuellement la situation et n'hésite pas à émettre des recommandations à l'égard de la France. Les « anti-indépendantistes » ont cherché à plusieurs reprises, sans succès, à faire retirer la Nouvelle-Calédonie de cette liste des territoires à décoloniser.

Que les choses ne soient pas simples, nous pouvons tous en convenir, notamment en raison de la « colonie de peuplement » mise en place de longue date en Nouvelle-Calédonie. Le préambule de l'accord de Nouméa en 1998 reconnaissait pourtant officiellement, pour la première fois, les fautes commises vis-à-vis du peuple kanak, peuple d'origine.

Comment donc, vingt-cinq ans après, le gouvernement de la « puissance administrante » peut-il imaginer que la solution de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie relève du droit français, et uniquement de celui-ci, avec une modification de la Constitution pour « dégeler » en Nouvelle-Calédonie le corps électoral fixé par l'accord de Nouméa, ce qui revient à rendre les Kanak minoritaires dans leur propre pays ? »